

# CHATEAU SUR LE FRONT JUN 1918

Extraits du journal de la Marquise de FOUCAUT, châtelaine de PRONLEROY  
Suite..

« Mais où le recevoir ? Je n'ai plus que ma chambre. » - « A la bibliothèque : on vous en rendra la disposition ». - « Parfait, et quand ? » - « Tout à l'heure, dès que le repas sera fini. Et vous, madame, qu'allez vous devenir ? » - « je vais rester chez moi, bien entendu. » - « Pourtant, madame, il serait sage d'envisager... » - « La sagesse n'est pas mon fait, et puis je vous assure que j'ai examiné bien des éventualités, fait mon testament, mis mes enfants à l'abri. Ma présence est nécessaire. Jusqu'à ce que l'autorité militaire me mette d'office en camion, je resterai ». — « Vous ne comprenez pas le danger de la guerre de mouvement... il y a des bonds... des reculs... vous pouvez être sous les obus, vous entendez pourtant comme ça donne aujourd'hui. Vous savez que tous les postes de commandements sont repérés au-delà de vos bois, dans la plaine jaune ; les tranchées, les barbelés en place... Au moindre repli des nôtres, PRONLEROY devient zone abandonnée volontairement, l'étendue sacrifiée, battue par les deux artilleries ». - « Comme le PLESSIER de ROYE... Je m'attend à tout ; d'ailleurs il y a des vies où le goût de l'existence est devenu bien relatif ». - « On dit ça, madame ».

« Non... on le sent... Au 22 Mars nous étions sous un front crevé... et vous savez de quelle envergure était la brèche ! À 18 kilomètres d'une aile marchante qui avait fait, la veille, une avancée de 16 kilomètres. On nous annonçait l'entrée des Boches pour la nuit suivante ; les obus pleuvaient à 2 kilomètres... et puis la cavalerie de mon cousin de RASCAS s'est jetée dans la tourmente, a donné aux réserves le temps d'arriver. Je n'ai pas eu envie de partir alors... Je ne partirai pas plus cette fois-ci ». - « Tant pis, j'aurai fait ce que j'aurai pu... Mon général va vous dire de rester. Il est aventureux... Pour lui, le risque ne compte pas ».

Le général MANGIN me tend la main avec une grande simplicité ; il me remercie avec une parfaite courtoisie de la belle chambre que je lui ai donnée, m'assure combien il a joui de la jolie vue sur la vieille tour féodale de CRESSONSACQ, des lointains bleus de la forêt de COMPIEGNE . J'assure que le grand honneur a été pour PRONLEROY ; sa seule présence nous a sauvés.— « Il y avait un effort à tenter...Maintenant, le front est solide au-dessus de vous... J'ai beaucoup demandé... L'élan qui a répondu a été admirable... A présent, je vais entre OISE et AISNE donner de l'air à un autre secteur ».

On parle des coloniaux, du Maroc ; on interroge : - « Le Père de FOUCAULD ? » - « Oui, un parent que je revendique, très représentatif de ma race ». — « Une énergie ! Lui, je ne l'ai pas connu, mais son œuvre, à chaque pas, je l'ai rencontrée ; son livre fut pour moi un bréviaire... Ce qu'il a fait pour la pénétration française dans le sud, seuls les coloniaux le savent ».

Le général me fixe de ses yeux clairs, gris d'acier, très perçants, des yeux de chefs. Ce qui émane de lui, c'est une sensation de puissance, de force équilibrée. - « Vous n'avez jamais quitté votre habitation pendant la guerre ? » reprend le général.— « Jamais. En 1914, j'ai vu passer les Boches, ils ont été vingt jours entre nous et PARIS. Nous avons toujours été préservés miraculeusement ».

Le général sourit.— « Vous, madame, vous ne devez aimer ni à reculer ni à fuir ». Et le regard d'aigle peut s'empreindre d'une douceur très singulière pour se poser sur un visage de femme, sur des livres dont il s'approche, qu'il caresse de la main.— « Vous avez là de belles reliures, une bibliothèque parfaitement choisie à laquelle j'aurais voulu m'attarder. Je ne puis vous dire, madame, la joie que nous éprouvons, nous autres soldats en guerre, à pénétrer dans une demeure où la vie continue, à se battre pour des habitants fidèles au poste, pas pour des ruines et des fuyards ».

A suivre.....

# LETTRE D'INFORMATIONS

N° 97

JANVIER 2017

Tél: 03.44.51.74.03

www.pronleroy.com

PERMANENCES

Lundi: 17h à 18h Mercredi: 10h à 12h

Secrétariat Fermé:

Lundi 2 et Samedi 7 Janvier

Samedi: 10h30 à 11h45



Ene Boène enée  
2017 à tertous....

Pour él nouvelle énée  
Pi pour l'énée tchivient  
Chl 'étchipe d'él mairie al vient  
Vo souhaiter simplémint  
Boin tchoeur pi boène santé

In Picard forchémint



A Saint-Vinchint l'hiver ir prind,  
o bièn i s'casse ses dints...



A la Saint-Vincent ( 22 Janvier )  
l'hiver reprend vigueur ou se  
casse les dents.



Le Maire, les Adjointes  
le Conseil Municipal

Souhaitent que cette Année 2017 soit pour vous  
et vos proches, pleine de Paix, de sérénité et de  
Bonne Santé, mais aussi  
plein de moments forts et passionnants,  
de grandes joies et de bonnes surprises.

# COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

en porte-à-porte  
**PRONLEROY**

**Mardi 10  
janvier 2017**

Rien de + simple:  
Déposez votre sapin  
dans la rue la veille au soir!

Uniquement les sapins **NATURELS** et **NUS**  
(pas de décorations, ni neige artificielle, ni pied en métal, pot...).

Attention : Les sapins déposés avec les ordures ménagères  
ordinaires ne seront pas collectés.

Plus de renseignements :  
N° vert Infos déchets: 0800 81 82 61  
ou [infos.dechets@cc-plateaupicard.fr](mailto:infos.dechets@cc-plateaupicard.fr)  
ou sur [www.plateaupicard.fr](http://www.plateaupicard.fr)



## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR MINEUR

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A partir du 15 Janvier 2017, un mineur qui voyage à l'étranger sans être

accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra présenter les documents suivants :

- Une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport)
- Une autorisation de sortie de territoire renseignée sur un imprimé CERFA 15646\*01 et signée par un titulaire de l'autorité parentale,
- La photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie.

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidants en France, quelle que soit leur nationalité. *Ce dispositif n'impacte pas les préfectures ni les mairies, car les personnes concernées devront produire elles-mêmes les documents nécessaires.*

**Aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.**

# RÉUNION PUBLIQUE

Salle de la Mairie

S.I.A.

Le Moulin

Assainissement

**JEUDI 9 FEVRIER**

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Cressonsacq, Pronleroy, La Neuville Roy et Montiers

1ère Réunion

**17 h**

Présentation du Cabinet de Contrôle : VERDI INGENIERIE

Modalités Administratives et Techniques

Guide du raccordement

Questions réponses

2ème Réunion

**19 h**

**Vendredi 27 Janvier**

**14 h**

ETERNELS

PRONLEROY

**Sapeurs Pompiers Volontaires**  
Estrées Saint Denis  
Centre de Secours



François LOOF vous remercie du chaleureux accueil

que vous lui avez réservé lors

BONNE ANNEE

2017

de la vente de  
ses calendriers.

18  
POMPIERS

112  
INDICES

Sapeurs-Pompiers

**DIMANCHE 15 Janvier**

**15h**

**Galette des Rois**

Le Maire, les Adjoints,  
le Conseil Municipal  
vous invitent à venir  
déguster la Galette



**VIN CHAUD** Boissons